

La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

DEVENEZ PRÉPOSÉ(E) À LA RÉGLEMENTATION DIVISION ENVIRONNEMENT AU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Concours 24-209

POSTE TEMPORAIRE (de mai à septembre 2024)

Sous l'autorité de la cheffe de la Division de l'environnement, le titulaire du poste effectue la surveillance du territoire pour l'application de divers règlements (arrosage, pesticides, etc.).



Principales fonctions

- Effectue la surveillance sur le territoire de la Ville, de la conformité de l'application des règlements en lien avec les ventes-débaras, l'usage de l'eau, les herbes hautes, l'entretien des terrains, l'utilisation des pesticides, la gestion des matières résiduelles ;
- Avise les citoyens et les propriétaires concernés des dérogations constatées et émet les avis d'infraction en lien avec ces infractions ;
- Sensibilise la population à la saine gestion des matières résiduelles, à l'alternative à l'utilisation de pesticides et à l'arrosage ;
- Participe à des projets en lien avec la biodiversité, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et l'herbe à poux ;
- Anime des ateliers lors d'événements et assiste la brigade verte pour la gestion des matières résiduelles
- S'assure qu'aucun travail effectué en bande riveraine sur le territoire de la Ville ne soit fait sans permis ou certificat et, le cas échéant, avise les citoyens et propriétaires de se procurer les permis ou certificats requis auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement et réfère le dossier à l'inspecteur municipal concerné ;
- Peut être appelé, lorsque requis, à utiliser le système Harfan pour le traitement des requêtes en liens avec certains dossiers dont principalement ceux concernant les herbes hautes et l'arrosage ;

- Au besoin, peut être appelé à effectuer des compilations statistiques et à rédiger certains rapports d'activités ;
- Collabore avec les inspecteurs municipaux dans certains dossiers ;
- Témoigne au besoin, à la cour municipale à titre de témoin expert;
- Accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur.



Exigences du poste

- D.E.C en aménagement du territoire ou en technique du milieu naturel étudiant au baccalauréat en biologie, en environnement, en développement durable (formation complétée ou en cours). Toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente pourra être considérée si l'étudiant démontre un intérêt à l'environnement;
- Excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite et une bonne connaissance de la suite Office;
- Posséder de bonnes aptitudes en matière de service à la clientèle;
- Démontrer les qualités et aptitudes suivantes : autonomie, habileté en communications, capacité d'apprentissage, sens de l'organisation, entente et habileté dans la résolution de situations conflictuelles;
- Détenir un permis de conduite de classe 5.



Rémunération et heures de travail

La semaine de travail est d'une durée de **35 heure réparties** sur une base de 5 jours consécutifs par semaine selon un horaire pouvant inclure soit le samedi ou le dimanche en assurant deux journées de congé consécutives.

La rémunération correspond à un taux horaire de **22,86\$**.



Postuler dès maintenant

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, **avant le 29 avril 2024 en mentionnant le titre du poste**, par courriel RH@st-hyacinthe.ca

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.